

## NUISANCES AÉRIENNES

# Aéroport d'Orly : ils disent non au survol du Val de Seine

Les élus et les associations continuent de s'opposer à la modification des trajectoires d'Orly et prônent la solution Prisalt.

C'est un combat de longue date qui connaît sans cesse de nouvelles batailles. Depuis quelques années, élus et collectifs s'opposent aux projets d'Aéroports de Paris qui consisteraient à modifier les trajectoires officielles des avions d'Orly décollant vers l'est pour se diriger ensuite vers l'ouest et le sud-ouest. En effet, la direction générale de l'aviation civile proposerait un tracé au-dessus de la forêt de Sénart pour permettre aux pilotes d'effectuer un virage plus large.

Pour les membres de l'Union des associations du Sud francilien, cela s'apparente purement et simplement à « un transfert de nuisances sur le Val de Seine ». « Nous n'accepterons pas que la forêt soit survolée, elle doit être protégée de la pollution émise par les particules des appareils », fait savoir Patrick Leterme, adhérent au collectif.



Le trafic de l'aéroport d'Orly a augmenté de 30 % au 4 juillet dernier. ©DR

Tous demandent alors que la procédure Prisalt, menée par Jean Serrat, soit appliquée.

**De 250 000 à 300 000 créneaux annuels**

Cette procédure implique une prise d'altitude de vol plus importante lors du décollage. « Plus haut implique une baisse conséquente du bruit ressenti au niveau du sol mais surtout diminue fortement la consommation en kérosène des avions donc la pollution atmosphérique », indique la commune d'Etiolles, fortement touchée par

les nuisances aériennes, dans une lettre distribuée à ses habitants. « La solution Prisalt répond pleinement à l'intérêt général de l'ensemble des populations riveraines d'Orly et de Sénart. Nous ne comprenons pas la déclaration, incompréhensible et inacceptable, des élus du Département (ndlr : dans le cadre d'une réunion en juin) qui affirment "la non validation du projet Prisalt. Alors que la DGAC n'a encore rien annoncé... », ajoutent les associations. Elles estiment également qu'il y aurait un « conflit d'intérêt » du fait que François Durovray serait à la fois pré-

sident du Conseil départemental et président de l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Plus récemment, c'est l'augmentation de 30% du trafic aérien d'Orly qui a fait sortir les associations de leurs gonds. « Ils assurent que cela a été fait "sans augmenter la limite légale du nombre de 250 000 créneaux annuels et pour absorber la pointe des vacances." Or, on sait que ADP envisage de passer à 300 000 créneaux prochainement. Notamment avec les travaux d'extension pour relier les deux terminaux. »

Des craintes augmentées par les rumeurs de privatisation d'ADP. « La vente d'ADP fait craindre une augmentation majeure du trafic aérien et une augmentation des nuisances qui seraient désastreuses pour les populations et l'environnement. Cela pourrait aussi remettre en cause les horaires du couvre-feu sur Orly. Cette hypothèse de réduction du couvre-feu nocturne a d'ailleurs été évoquée lors des assises nationales du transport aérien », poursuit la mairie d'Etiolles.

■ Maryne Vialette